

Questions orales

● (1450)

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je n'arrive pas à comprendre le point de vue du leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, car le projet de loi est fondé sur un avant-projet qui a été présenté par des représentants de son parti à lui. Tout ce que je puis lui dire, c'est que dans les circonstances actuelles, je suis persuadé que la Commission des relations de travail dans la Fonction publique ne fermera pas les yeux sur ce qui s'est passé ces derniers mois.

La réalité, c'est qu'il faut placer les choses dans leur contexte. Il faut aller de l'avant, pour permettre à ces gens d'assumer leurs droits et de les comprendre. J'invite le député à y contribuer en appuyant l'adoption rapide du projet de loi. Il est dans l'intérêt du personnel de la Colline et dans celui des Canadiens que notre institution ait une législation du travail moderne.

* * *

[Français]

LE TEXTILE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale et concerne la fermeture d'usines de textile.

La semaine dernière, une des compagnies dont j'ai mis en place la machinerie il y a plus de 25 ans était en liquidation dans les journaux. Il y a trois mois, la Tricot Majestic de Saint-Hyacinthe fermait boutique, de même que la Wabasso à Trois-Rivières. L'industrie du textile est en déclin à cause du manque d'aide de l'ancien gouvernement à son égard. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il entend proposer des mesures à court terme pour assurer une stabilité à cette industrie?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, en réponse au député de Drummondville, je tiens à lui garantir que nous avons eu des entretiens avec l'association des travailleurs du textile et les représentants des sociétés de cette industrie. Nous élaborons à l'heure actuelle un plan qui, nous l'espérons, conviendra à l'industrie et au gouvernement et qui visera à atténuer certains des problèmes qui se posent, sinon à les éliminer complètement à l'avenir.

* * *

LE BUDGET

LA DATE DE LA PRÉSENTATION

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, je vous signale que nous sommes aujourd'hui le 1^{er} mai et que nous ignorons encore à quelle date le budget sera présenté. Ma question s'adresse donc au vice-

premier ministre. Selon une rumeur, on voudrait éviter, aussi incroyable que cela puisse sembler, que la présentation du budget se fasse le même jour que le match décisif pour l'obtention de la coupe Stanley, qui aurait lieu soit le mardi ou le jeudi. On a assez tergiversé.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Je vois que j'ai l'approbation du leader parlementaire. Le vice-premier ministre pourrait-il avoir la courtoisie d'ici la fin de la semaine prochaine de préciser la date de présentation du budget aux députés et à tous les intéressés qui doivent voyager et planifier en conséquence.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, quelles que soient les prouesses du député au hockey, il n'est pas de ceux dont le regretté Foster Hewitt aurait pu dire «Il lance et compte!»

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Il sait aussi bien que moi que normalement, la date du budget est annoncée à la Chambre par le ministre des Finances. Le ministre a déclaré cette semaine qu'il l'annoncerait dans cette enceinte. Comme les députés le savent, le ministre des Finances est à Bonn avec le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Si le député pose sa question au ministre des Finances à son retour, il obtiendra, sans aucun doute, la réponse voulue.

* * *

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

LE RAPPORT DU COMITÉ D'EXAMEN DES PROGRAMMES

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, le vice-premier ministre est excellent également lorsqu'il s'agit de tergiverser. On l'accuse, en outre, d'exceller lorsqu'il s'agit de sabrer. Il préside un comité formé de représentants du secteur privé qui, comme il se doit, porte son nom et qui est chargé de sabrer dans des programmes. Sachant que les travaux du comité sont financés par le contribuable, le vice-premier ministre pourrait-il nous garantir que les conclusions du comité seront déposées ou rendues publiques à la Chambre, dans leur version intégrale et non pas édulcorée, de préférence le jour de l'exposé budgétaire ou avant?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, il est flatteur que le député s'attende à ce que le groupe de travail sur l'examen des programmes produise son rapport ce mois-ci, ce qui équivaut à nous donner huit mois pour examiner beaucoup plus qu'un millier de programmes, alors qu'il a fallu trois ans à la Commission Glassco pour publier ses conclusions. C'est tout à fait impossible. J'aurais pensé que le député se réjouirait de voir que nous voulons mieux administrer les affaires du pays; nos travaux préliminaires nous prendront jusqu'à la fin de l'année. Je suis persuadé qu'il ne sera pas déçu des résultats obtenus. Comme je l'ai fait jusqu'à maintenant, nous annoncerons au fur et à mesure les conclusions auxquelles nous serons arrivés.